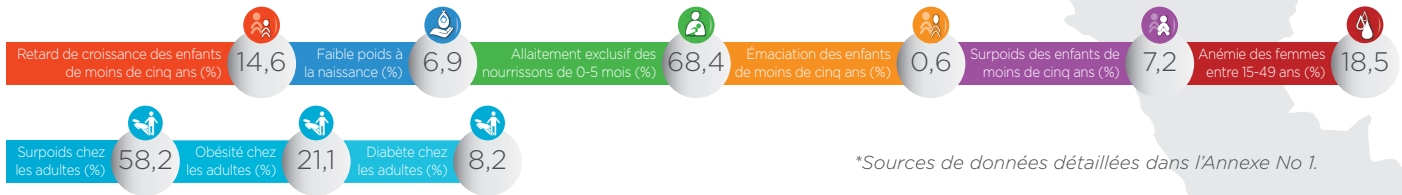




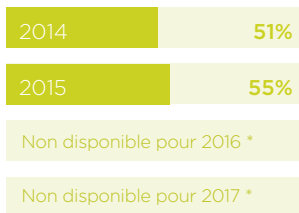
Date d'adhésion : novembre 2010  
Population : 31,38 millions

# Pérou



\*Sources de données détaillées dans l'Annexe No 1.

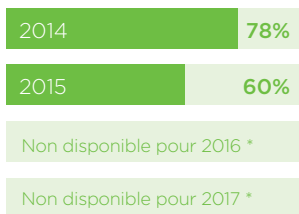
## Transformations institutionnelles en 2016-2017



### Regrouper les parties prenantes dans un espace d'action commun

Depuis août 2016, la Commission interministérielle des affaires sociales (CIAS), plateforme multi-acteurs présidée par le Premier ministre et par le Secrétaire technique du ministère du développement et de l'inclusion sociale (MIDIS), se réunit tous les mois. Elle prend des décisions politiques en matière de nutrition et réalise un suivi permanent. Le Bureau de concertation pour

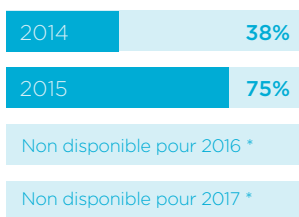
la lutte contre la pauvreté, plateforme publique-privée, assure le suivi de l'état nutritionnel des enfants et en analyse le coût social. L'Initiative contre la dénutrition des enfants ou le Groupe en faveur de l'investissement dans l'enfance poursuivent leurs activités de renforcement des capacités à destination d'acteurs sélectionnés.



### Garantir un cadre politique et juridique cohérent

En juillet 2016, les tendances en matière de politique de développement de la petite enfance, assorties d'interventions efficaces pour parvenir à un état nutritionnel adéquat, ont été publiées. En 2017, le Plan national de

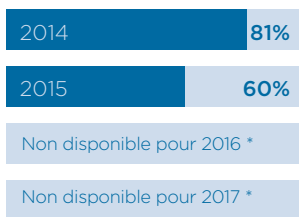
réduction et de contrôle de l'anémie et de la dénutrition chronique des enfants au Pérou, pour la période 2017-2021, a été publié, ainsi qu'un plan sectoriel du MIDIS, orienté vers cette même fin.



### Aligner les actions autour d'un cadre de résultats commun

La CIAS a fixé des objectifs multi-annuels dans le Pacte national pour la réduction de l'anémie et de la dénutrition chronique des enfants. Chaque gouvernement régional a défini les objectifs de résultats régionaux, les produits et les services associés. Le MINSA a approuvé le Plan national pour la prévention et la réduction de l'anémie et, dans ce même cadre, le MIDIS a approuvé son

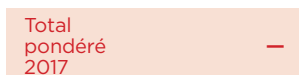
plan sectoriel. Le Fonds en faveur du développement et de la réalisation des résultats sociaux (FED) a suivi le résultat pour l'état nutritionnel adéquat des enfants de moins de 5 ans et a signé une convention de soutien budgétaire avec l'Union européenne, dans la même ligne que le FED, afin de renforcer le travail en Amazonie.



### Procéder au suivi financier et mobiliser des ressources

L'investissement public pour la prévention de l'anémie et la dénutrition a augmenté en 2017. Le suivi de la programmation et de l'exécution du budget est réalisé via une application d'accès public (consultation conviviale) qui complète le suivi des indicateurs du produit et le résultat des programmes

budgétaires en rapport avec la nutrition. Un répertoire des informations multisectorielles avec des tableaux pour le contrôle de l'anémie et la dénutrition chronique des enfants a été mis en place. Il contient des rapports sur les progrès et les transferts de ressources.



## PRIORITÉS 2017-2018

- Renforcer la coordination intersectorielle et intergouvernementale de la prévention et réduction de l'anémie, et de la sous-nutrition chronique infantile ;
- Définir la vision multidimensionnelle de la problématique de la nutrition ; intégrer la dimension de sécurité alimentaire et réduire les écarts dans l'accès aux services publics (en mettant l'accent sur les questions relatives à l'eau saine et aux services d'assainissement) ;
- Renforcer les capacités des instances infranationales ;
- Renforcer les procédures de redevabilité ;
- Définir le lien entre une nutrition adéquate et un développement de la petite enfance dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des interventions ;